

**GUIDE DE L'ÉTUDIANT
2011-2012**



Assainissement de l'eau

260.A0

Mot du directeur des études

Chère étudiante, cher étudiant,

C'est avec plaisir que je vous accueille au cégep de Saint-Laurent. Soyez assuré que tout le personnel ne néglige aucun effort afin de vous soutenir dans votre expérience collégiale.

Plusieurs moyens sont mis à votre disposition afin de vous aider à la réussite de vos études. Qu'il s'agisse de centres d'aide, de tutorat par les pairs, d'encadrement particulier offert par les programmes, toutes ces mesures ont pour objectif commun votre réussite et, ultimement, votre diplomation. Cependant, l'engagement dans votre projet d'études demeure une condition essentielle. En effet, tous ces services d'aide ne peuvent vous dispenser de votre responsabilité à cet égard.

Dans cet esprit, je vous encourage à prendre quelques minutes afin de découvrir ce guide de l'étudiant. Les informations qu'il contient vous aideront à mieux cheminer tout au long de votre parcours au cégep.

Enfin, sachez que votre réussite constitue une priorité pour l'ensemble du personnel. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous consulter.

Je vous souhaite d'excellentes études au cégep de Saint-Laurent !

Mathieu Cormier
Directeur des études

Mot du responsable de programme

Bonjour,

On le dit souvent, l'eau est source de vie. Il faut aussi se souvenir que la maîtrise de sa distribution et de son traitement est la pierre angulaire du développement des civilisations. Au moment d'écrire ces lignes, des tragédies d'une tristesse infinie (tremblement de terre en Haïti et au Chili) nous rappellent à quel point l'approvisionnement en eau est un besoin fondamental, le premier qu'il faut combler dans les plans d'aide d'urgence lors de ces événements. L'eau est aussi au centre de tous les écosystèmes, et le développement durable de nos sociétés passe par une préservation de ceux-ci. Vous vous apprêtez à jouer un rôle majeur sur ces questions, en tant que technicien en assainissement de l'eau. La société a besoin de ces professionnels multidisciplinaires, capables d'intervenir en usine, en laboratoire, sur le terrain ou derrière un bureau (tout cela parfois dans la même journée!), pour assurer la bonne qualité de l'eau, celle que nous consommons et celle que nous retournons à l'environnement.

Vous entreprenez donc un programme de formation qui vous apportera beaucoup, mais qui vous demandera aussi un effort considérable. Cela étant dit, vous n'êtes pas seul dans cette aventure. Vous pouvez compter sur un grand nombre de personnes ressources et de services, tel que l'aide pédagogique individuel, l'aide financière, l'orientation scolaire, l'aide psychologique, etc. Mais en premier lieu, vos professeurs sont là pour vous amener à bon port; n'hésitez pas à les consulter. Finalement, vous verrez que le cégep est un lieu de vie hautement stimulant, où d'innombrables activités vous seront offertes, tel un véritable buffet social et culturel. Servez-vous, mais sachez bien doser activités et études pour ne pas nuire à votre but ultime, acquérir connaissances et compétences pour votre vie professionnelle à venir!

Au nom de tout le personnel du cégep, je vous souhaite donc la bienvenue, et tel un vieil oncle au jour de l'an, je vous souhaite beaucoup de succès dans vos études!

Pierre Juteau
Responsable de programme

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| MOT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES | 1 |
| MOT DU RESPONSABLE DU PROGRAMME | 1 |
| PRÉSENTATION DU PROGRAMME | 3 |
| LA FORMATION SPÉCIFIQUE | 3 |
| FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS | 5 |
| LA FORMATION GÉNÉRALE | 8 |
| LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME | 9 |
| LA GRILLE DE COURS | 9 |
| La grille de cours | |
| Les préalables | |
| Le choix de cours | |
| L'abandon d'un cours | |
| Les échecs | |
| Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire | |
| La sanction des études | |
| L'épreuve synthèse | |
| Le cadre général | |
| Les objectifs | |
| L'admissibilité | |
| AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS | 11 |
| ANNEXE 1 | 12 |
| FORMATION GÉNÉRALE | |
| LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT) | 12 |
| Formation générale commune en littérature | |
| Formation générale propre en littérature | |
| LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE | 13 |
| Formation générale commune en philosophie | |
| Formation générale propre en philosophie | |
| LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE | 15 |
| Formation en éducation physique | |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS | 16 |
| LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE) | 18 |
| Formation en anglais langue seconde | |
| LES COURS COMPLÉMENTAIRES | 20 |
| COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS | 20 |

Ce document vous est remis lors de votre inscription dans votre programme. Vous devez le conserver tout au long de vos études au Collège. Pour chacun des programmes, une copie électronique du guide est disponible sur le site Web du Collège.

Les informations contenues dans ce guide étaient à jour le 31 mars 2011 et s'adressent aux nouveaux étudiants admis à la session d'automne 2011.

Bien que le masculin soit utilisé dans ce document, les mots relatifs aux personnes désignent autant les femmes que les hommes.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* précise les règles et les modalités concernant le cadre dans lequel se dérouleront vos études. Ce document contient les renseignements généraux sur l'organisation et la gestion de votre programme d'études, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études. Il est complété par le *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* et la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* du Collège. Les textes de ces règlements et de cette politique sont disponibles à la bibliothèque et sur le site Web du Collège. Chaque département possède également une *Politique départementale d'évaluation des apprentissages* (PDEA) dont la lecture est conseillée. Les exigences pédagogiques contenues dans les plans de cours sont conformes à ces politiques.

LE PROGRAMME

Le programme d'études collégiales Assainissement de l'eau vise à former des techniciens en assainissement de l'eau et environnement, aptes à travailler dans les municipalités, les établissements industriels, les services gouvernementaux et les entreprises spécialisées (comme les sociétés de gestion, les firmes d'ingénieurs, les fournisseurs d'équipements...), et ce, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

Les buts du programme sont les suivants :

- assurer l'approvisionnement en eau tant pour la qualité que pour la quantité;
- échantillonner, analyser et caractériser les eaux brutes, usées ou traitées du point de vue physique, physico-chimique et microbiologique;
- assurer la conduite des procédés automatisés ou non de production de l'eau potable, de traitement des eaux de fabrication, des eaux usées et des boues en milieu municipal et industriel;
- vérifier, entretenir et optimiser le fonctionnement des appareillages des stations;
- lire les plans spécialisés, participer à la rédaction de plans et devis, à l'exécution des dessins techniques, à la conception des ouvrages, à la surveillance des chantiers et à l'inspection des installations;
- promouvoir la vente de produits ou d'équipements spécialisés dans le domaine de l'eau, installer et mettre en service des appareillages;
- s'occuper de gestion, d'hygiène publique, de préservation de l'environnement et voir à l'application des règlements;
- compiler, analyser et interpréter les données techniques pertinentes, rédiger des rapports scientifiques;
- œuvrer de façon sécuritaire en station, dans les réseaux et sur le terrain;
- acquérir une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite et une maîtrise suffisante de la langue anglaise parlée et écrite;
- développer une pensée rationnelle, rigoureuse et critique;
- susciter l'intérêt de prendre en charge sa condition physique de façon autonome et responsable.

Tout programme menant à un diplôme d'études collégiales est composé de deux grands volets : 1- la *formation spécifique*, formée des cours prévus au programme d'études de l'étudiant, et 2- la *formation générale* dont une bonne partie est commune à tous les étudiants du collégial.

LA FORMATION SPÉCIFIQUE

Pour le technicien en assainissement de l'eau, une solide formation scientifique est particulièrement importante pour la compréhension des phénomènes étudiés, des méthodes d'analyse et des opérations à effectuer dans les différents cours de spécialisation, de même que dans les activités professionnelles. Sa formation l'aidera à assumer d'importantes responsabilités en matière de santé publique, en particulier en ce qui concerne la fourniture d'une eau potable de qualité irréprochable.

Les travaux pratiques ont lieu en partie sur le campus du cégep. Les laboratoires sont aménagés au 4^e étage de l'aile A. Certains cours se donnent aux stations de filtration et d'épuration de Vaudreuil-Dorion où se trouvent d'autres laboratoires. Un autobus nolisé par le Collège assure le transport des étudiants.

Les objectifs

La composante de la formation spécifique comprend treize compétences générales et douze compétences particulières (P) qui découlent de l'analyse de situation de travail et de l'Étude des fonctions de travail liées au programme d'études collégiales Assainissement de l'eau.

- 01QP Analyser les fonctions de travail
- 01QQ Résoudre des problèmes relatifs au comportement des fluides
- 01QR Évaluer les propriétés des réseaux hydrographiques et des nappes souterraines (P)
- 01QS Interpréter des protocoles d'analyses et d'essais chimiques
- 01QT Effectuer des analyses physiques et chimiques

| | |
|------|--|
| 01QU | Effectuer des analyses microbiologiques |
| 01QV | Effectuer des activités liées à l'hygiène publique (P) |
| 01QW | Réaliser des représentations graphiques |
| 01QX | Interpréter les plans et devis d'aménagement des stations |
| 01QY | Préparer des rapports |
| 01QZ | Procéder à l'échantillonnage |
| 01R0 | Caractériser les eaux brutes, les eaux usées, les eaux traitées et les boues (P) |
| 01R1 | Prendre des décisions relatives à l'équipement électrique |
| 01R2 | Assurer le suivi de la production de l'eau potable (P) |
| 01R3 | Assurer le suivi du traitement des eaux usées (P) |
| 01R4 | Assurer le suivi du traitement des boues et des matières solides (P) |
| 01R5 | Assurer le contrôle des procédés (P) |
| 01R6 | Entretien de l'équipement des procédés et des bâtiments |
| 01R7 | Assurer le suivi du traitement des eaux industrielles (P) |
| 01R8 | Effectuer des activités de gestion |
| 01R9 | Assurer le suivi des réseaux (P) |
| 01RA | Voir à l'application des règlements (P) |
| 01RB | Assurer le suivi de la qualité de l'air lié aux stations (P) |
| 01RC | Analyser des problématiques liées à l'assainissement |
| 01RD | Optimiser les procédés de traitement (P) |

Alternance travail-études (ATE)

En complément à votre formation dans le programme, vous pouvez profiter d'un régime coopératif où alternent les études et le travail rémunéré. L'alternance travail-études (ATE) est une stratégie pédagogique qui permet aux étudiants de mettre en pratique les acquis de leur formation en milieu de travail. Les étudiants se voient confier des tâches dont la nature correspond au niveau des compétences acquises au Collège.

Deux stages en milieu de travail doivent être complétés. Ces stages doivent totaliser l'équivalent de 20 % du temps de formation dans le programme d'études. Ces stages sont complémentaires à la formation au Collège : ils sont rémunérés mais non crédités. La mention travail-études apparaît toutefois au bulletin d'études collégiales.

Cette option est offerte aux étudiants qui répondent aux critères de sélection (voir ci-dessous) et qui en font la demande. Les deux stages ont normalement lieu durant l'été de la première et de la deuxième année d'études.

Les critères de sélection relatifs à l'ATE

1^{re} année :

Pour être admis au stage, il faut :

- Être inscrit à temps plein;
- Avoir réussi ou être en voie de réussir tous les cours prévus en 1^{re} et en 2^e session;
- Un maximum de deux cours de retard en formation générale est toléré.

2^e année :

Pour être admis au stage, il faut :

- Être inscrit à temps plein;
- Avoir réussi les cours de la 1^{re} et de la 2^e session dans la formation spécifique;
- Avoir réussi ou être en voie de réussir les cours des quatre premières sessions. Un maximum de trois cours de retard est toléré;
- Avoir réussi au moins deux cours de français et un cours de philosophie;
- Avoir réussi ou être en voie de réussir les cours suivants :
 - o 260-105, Microbiologie de l'environnement
 - o 260-303, Échantillonnage
 - o 260-315, Caractérisation des eaux 1
 - o 260-406, Production de l'eau potable

3^e année :

Pour être admis au stage, il faut :

- Être inscrit à temps plein;
- Avoir réussi les cours des cinq premières sessions, incluant les cours de formation générale.
Un retard de quatre cours au maximum à compléter, en plus de ceux prévus à la sixième session (un cours de formation spécifique non lié à la réalisation de l'épreuve synthèse, un cours de français, un cours de philosophie et un autre cours) est toléré.

FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

(A) = automne (H) = hiver

1^{re} session

201-725-SL (A)

MATHÉMATIQUES GÉNÉRALES 1

Révision de l'algèbre élémentaire et des fonctions algébriques, exponentielles, logarithmiques et trigonométriques. Initiation à la statistique descriptive et à l'inférence. Corrélation et régression.

202-745-SL (A)

CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT 1

Ce premier cours de chimie permet à l'étudiant d'acquérir des notions de base de chimie telles la structure de l'atome, la stoechiométrie, la description des liaisons chimiques, les caractéristiques des gaz ainsi que les états de la matière et les changements d'état. La notion de solubilité et les calculs de concentrations et de dilutions sont abordés. Dans le cours et au laboratoire, l'étudiant est invité à planifier son travail et à analyser de façon critique ses résultats.

260-303-SL (A)

ÉCHANTILLONNAGE

Les objectifs d'une campagne d'échantillonnage. Notions de statistiques appliquées à l'échantillonnage. La stratégie et la planification. Les types d'échantillons. Les analyses à faire sur place. Les méthodes de conservation. Le choix et la manipulation des échantillonneurs manuels et automatiques. Étalonnage. Programmation. Les règles de santé et sécurité au travail.

260-103-SL (A)

EXPLORATION DE LA TECHNIQUE

L'eau dans le monde et au Québec. Les différents milieux de travail et les intervenants du domaine de l'eau. Les perspectives d'emploi. Les fonctions de travail. Les tâches. Les habiletés et les comportements socio-affectifs. Les responsabilités vis-à-vis la santé publique et l'environnement. La salubrité des plages et des piscines publiques. Les sites d'enfouissement. La gestion des résidus (les 3 R-V, la collecte sélective). Visites en milieu de travail.

260-113-SL (A)

HYDROLOGIE ET ENVIRONNEMENT

Le cycle de l'eau. La climatologie. Les caractéristiques hydrogéologiques des sols. Les nappes aquifères et leur comportement. Le bilan hydrologique d'un bassin versant. La qualité des eaux de puits. Les systèmes d'assainissement autonome.

2^e session

201-735-SL (H)

MATHÉMATIQUES GÉNÉRALES 2

Éléments de calcul différentiel : limites, dérivées et applications (étude de courbes et optimisation). La dérivation implicite et une application: le débit. Le calcul intégral et applications : valeur moyenne d'une fonction et calcul d'aires.

260-205-SL (H)

TECHNIQUES D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES

Interprétation et application des protocoles d'analyses et d'essais. Utilisation des instruments de mesure. Les méthodes volumétriques (réactions acide/base, oxydants/réducteurs, de complexation, de précipitation). Les méthodes photométriques. Analyse des résultats. Calculs d'erreur. Production de rapports.

203-745-SL (H)

PHYSIQUE GÉNÉRALE 1

Revue des unités, géométrie, trigonométrie et vecteurs. Étude de la mécanique de translation : notions de force, statique, dynamique, cinématique, travail et énergie, puissance et machines simples. Mécanique de rotation. Vibrations et ondes. Étude de la mécanique des fluides : hydrostatique et introduction à l'hydrodynamique.

260-203-SL (H)

RAPPORTS ET COMMUNICATION

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). La recherche de documentation. La structure et les exigences des différents types de rapports. Pertinence, clarté et logique du texte. L'utilisation de logiciels spécialisés. Mise en forme des tableaux, graphiques et schémas. Présentation orale : tenue, maintien, moyens audiovisuels.

3^e session

203-755-SL (A)

PHYSIQUE GÉNÉRALE 2

Notions de chaleur et de thermométrie. Étude des notions d'électricité et de magnétisme, circuits électriques, moteurs, ondes et transmission de signaux, équipement électrique. Étude de la lumière et des spectres lumineux. Notions d'optique, instruments d'optique.

260-105-SL (A)

MICROBIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

Notions de base en microbiologie. Les protocoles d'analyses (eaux naturelles, eau potable, eaux usées et boues). L'utilisation du microscope. Les milieux de culture. L'identification des micro-organismes. Le dénombrement des micro-organismes. L'analyse et la validation des résultats. La décontamination. Les normes.

260-315-SL (A)

CARACTÉRISATION DES EAUX 1

Caractérisation des eaux naturelles et des eaux traitées. Les méthodes, les instruments et les techniques spécifiques. Les propriétés physiques, chimiques (dureté, alcalinité, agressivité...) et organoleptiques (relatives à nos sens) des eaux. L'analyse sommaire d'un échantillon. Les normes. L'interprétation et la validation des résultats. Le rapport. Les oxydants.

202-755-SL (A)

CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT 2

La chimie organique est l'étude des composés du carbone. Ces composés ont d'une importance capitale dans des domaines aussi variés que la biologie, la pétrochimie, l'industrie pharmaceutique et l'industrie des plastiques. Dans ce cours d'introduction à la chimie organique, la nomenclature, la description des familles de composés organiques, l'écriture des molécules et leurs réactivités sont abordées. Les laboratoires présentent des techniques de base telles que l'extraction, la distillation et la recristallisation.

4^e session

260-403-SL (H)

ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

Planification de l'entretien préventif. Surveillance de l'état des équipements (inspection, détection des problèmes, nettoyage). L'entretien mécanique. Les réparations mineures. L'inventaire des pièces de rechange. Les procédures et les fiches d'entretien. La santé et sécurité au travail. Les espaces clos. Les logiciels spécifiques.

260-413-SL (H)

HYDRAULIQUE APPLIQUÉE

Dynamique des fluides. Les écoulements en surface libre (cas des réseaux de collecte des eaux usées). Les écoulements sous pression (cas des réseaux de distribution d'eau potable).

260-415-SL (H)

CARACTÉRISATION DES EAUX 2

Caractérisation des eaux usées et des boues. Les méthodes, les instruments et les techniques spécifiques. Les critères de qualité (OD, DBO, DCO, COT...) et les paramètres de contrôle du traitement. Les dérivés de l'azote et du phosphore. Les contaminants organiques et inorganiques. Les bio-essais. Les normes. L'interprétation et la validation des résultats. Le contrôle de qualité. Le rapport.

260-406-SL (H)

PRODUCTION DE L'EAU POTABLE

Les besoins en eau potable. L'opération : inspection, analyses de laboratoire, ajustement et entretien des équipements et des procédés. Prétraitements, mélange rapide, coagulation, floculation, décantation, filtration, procédés membranaires, désinfection, traitements complémentaires (adoucissement, ajustement du pH, déferrisation, oxydation...). Les équipements. Le contrôle informatisé. La tenue des registres et les rapports.

260-404-SL (H)

PLANS ET CROQUIS D'ASSAINISSEMENT

Le matériel de dessin technique. La visualisation dans l'espace. Les types de représentation, de projection, de coupe. Les croquis. Les conventions et normes, la cotation... Les types de plan. La traduction de l'information figurant sur un plan d'assainissement.

5^e session

260-534-SL (A)

INSTRUMENTATION ET CONTRÔLE 1

L'interprétation des plans d'instrumentation. Les symboles (ISA). Les capteurs de mesure (température, niveau, débit, pression...). Critères de choix. L'installation, l'étalonnage et l'entretien des instruments. La configuration des systèmes et les connexions.

260-513-SL (A)

ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES

Les équipements et leurs caractéristiques (pompes, compresseurs...). Critères de choix.

260-503-SL (A)

VENTILATION ET SÉCURITÉ

Les contaminants chimiques et microbiologiques rencontrés dans l'air des stations de pompage, des réseaux et des stations d'épuration et leur évaluation. Les plaintes. Évaluation des paramètres caractéristiques (vitesse de l'air, débit, température, pression, humidité...). Ventilation et traitement de l'air et des effluents gazeux. Entretien et optimisation des systèmes.

260-506-SL (A)

ÉPURATION DES EAUX USÉES

Les charges polluantes à traiter. Les équipements. La routine d'exploitation : inspection, analyses, ajustement et entretien des équipements et des procédés. Traitements préliminaires (dégrillage, dessablage...), traitements primaires (décantation, flottation), traitements biologiques (lagunage, boues activées, RBS, biofiltres, disques biologiques...), traitements tertiaires (déphosphatation, dénitrification, désinfection, filtration...). Critères de conception et de contrôle. Les exigences de rejet. Les problèmes d'exploitation. Les systèmes automatisés de commande.

260-504-SL (A)

RÉSEAUX

Les différents types de réseaux. Les stations de pompage et de surpression. Lecture de plans, topométrie, levées. La surveillance des chantiers de construction. Les problèmes rencontrés en réseaux (pression, débit, qualité, fuites, infiltrations, corrosion). Mesures de débit. Étalonnage des pompes. Les travaux d'entretien (nettoyage, rinçage unidirectionnel, procédures de réparation). La réhabilitation. La gestion des eaux de pluie. Les logiciels spécialisés.

260-514-SL (A)

AMÉNAGEMENT DES STATIONS

Les types de plans, les modes d'archivage et les renseignements sur les plans d'aménagement. Les concepts de base en aménagement. Le dessin assisté par ordinateur (DAO). Réalisation d'exemples d'aménagement de stations.

6^e session

260-635-SL (H)

INSTRUMENTATION ET CONTRÔLE 2

Les boucles de régulation et leurs paramètres (consigne, étendue, gain, alarmes, temps de l'action intégrale, de l'action dérivée...). Régulation Tout ou Rien. Boucles simples (fermées, ouvertes) et complexes (en cascade, régulation de rapport, régulation par anticipation) et leur réglage. Les analyseurs en continu (OD, pH, ORP, chlore...). Le rôle des automates programmables. Le choix de l'élément final (pompes doseuses, doseurs à sec, vannes modulantes). L'acquisition des données et la télétransmission des signaux. L'ordinateur de contrôle des procédés. L'utilisation de logiciels de simulation.

260-604-SL (H)

GESTION ET LÉGISLATION

La gestion des ressources matérielles. Les politiques d'achats, les règles budgétaires, les appels d'offres, les rapports financiers. Les dossiers de la santé et sécurité au travail, la formation du personnel. Les horaires de travail. L'application de la législation. Lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'eau, l'environnement, les sols, l'air, les matières dangereuses, le transport... Jurisprudence. Permis, exigences et autorisations. Les plaintes, les techniques d'enquêtes. Rapports et archivage.

260-605-SL (H)

TRAITEMENT DES EAUX INDUSTRIELLES

Les principaux secteurs industriels (pâtes et papiers, raffinage, agroalimentaire, mines...). Caractérisation des eaux de fabrication, de chaudière, de refroidissement et des rejets industriels.

Les équipements et leur entretien. Les procédés spécifiques de conditionnement et d'épuration. Étude de quelques chaînes de traitement en milieu industriel. La réglementation. Le recyclage et la réutilisation de l'eau. La rédaction des procédures. Les problèmes d'exploitation. Les relations avec le secteur de la production.

260-603-SL (H)

VALORISATION DES BOUES

Les charges à traiter. La caractérisation des boues et autres déchets semi-solides. Les équipements. Le pompage des boues, l'épaississement, la digestion aérobie et anaérobie, la déshydratation, le séchage, le stockage, la valorisation thermique ou agricole. Les réglages et l'entretien des équipements. La réglementation. Les coûts. Les problèmes courants d'exploitation.

260-624-SL (H)

OPTIMISATION DES PROCÉDÉS

Analyse de performances d'un procédé, d'un équipement ou d'un produit chimique. Les nouveautés en matière d'assainissement et les sources d'information récente. La réduction des coûts et l'augmentation du rendement. Les essais. Le contrôle de qualité. Choix de la solution optimale. Mise en oeuvre de cette solution. Suivi des nouvelles performances. Rétroaction. Utilisation de logiciels de simulation.

260-614-SL (H)

ÉTUDE DE PROJETS D'ASSAINISSEMENT

Analyse des plans et devis, interprétation, validation. La démarche d'étude de projet. Les cahiers de charge, les appels d'offres, les soumissions. Vérification du respect des plans et devis. Critères de dimensionnement. Fonctions avancées de DAO. Réalisation d'un projet d'assainissement avec présentation d'un devis technique.

260-615-SL (H)

INTÉGRATION TECHNIQUE

Intégration des connaissances acquises : reconnaissance des principaux problèmes rencontrés dans le domaine de l'assainissement. Choix d'une problématique précise. Les sources d'information. Analyse d'une situation problématique. Proposition de solutions. Essais en laboratoire ou en situation réelle. Choix de solutions pertinentes. Compilation des résultats, calculs, interprétation des résultats. Conclusions et suggestions. Rapport d'envergure et présentation orale. **L'épreuve synthèse est rattachée à ce cours.** Sous certaines conditions, l'étudiant pourra obtenir la carte donnant accès aux chantiers de construction.

LA FORMATION GÉNÉRALE

Telle qu'elle est conçue actuellement, la formation générale au collégial vise à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture. Elle a donc une triple finalité :

- ❖ L'acquisition d'un fonds culturel commun qui se traduit par :
 - la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
 - la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
 - une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
 - la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
 - la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
 - la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
 - une éthique personnelle et sociale;
 - une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
 - la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

- ❖ L'acquisition et le développement d'habiletés génériques :
 - la conceptualisation, l'analyse et la synthèse;
 - la cohérence du raisonnement;
 - le jugement critique;
 - la qualité de l'expression;
 - l'application des savoirs à l'analyse de situations;
 - l'application des savoirs à la détermination de l'action;
 - la maîtrise de méthodes de travail;
 - le retour réflexif sur les savoirs.

- ❖ L'appropriation d'attitudes souhaitables :
 - l'autonomie;
 - le sens critique;
 - la conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
 - l'ouverture d'esprit;
 - la créativité;
 - l'ouverture sur le monde.

Dans les collèges, la formation générale est actualisée à travers :

- quatre cours de littérature en langue d'enseignement (français) pour un total de 240 heures;
- trois cours de philosophie pour un total de 150 heures;
- trois cours d'éducation physique pour un total de 90 heures;
- deux cours de langue seconde (anglais) pour un total de 90 heures;
- deux cours complémentaires à la formation spécifique de l'étudiant pour un total de 90 heures. Ces cours appartiennent à un des champs de savoirs suivants :
 - ✓ sciences humaines;
 - ✓ culture scientifique et technologique;
 - ✓ langues modernes;
 - ✓ langage mathématique et informatique;
 - ✓ arts et esthétique.

L'annexe 1 décrit la façon dont la formation générale est mise en oeuvre au cégep de Saint-Laurent. La séquence et le contenu des cours de chaque discipline y sont présentés sous forme de tableaux simples à consulter. L'offre de cours complémentaires, variable selon chaque programme, y est aussi présentée.

ASSAINISSEMENT DE L'EAU ♦ 260.A0

LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME

GRILLE DE COURS

260.A0 Assainissement de l'eau

Avoir réussi les cours suivants :

- Mathématique, séquence Technico-sciences de la 4^e secondaire (064406) ou Sciences naturelles de la 4^e secondaire (065406) ou Mathématiques 526
- Science et technologie (055404) ET Science et technologie de l'environnement (058404) ou Applications technologiques et scientifiques (057406) ET Sciences et environnement (058402) ou Sciences physiques 436

(Préalables précédents : Mathématiques 526 et Sciences physiques 436)

Formation générale

Formation spécifique

| | | | | | | | | | | | | |
|---|--|---|--|--|--|--|--|---|--|--|---|--|
| 1 | Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33) | | Éducation physique 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00) | Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00) | Mathématiques générales 1 201-725-SL 3-2-3 (2,66) (01QQ) PA : Maths. 526 | Chimie de l'environnement 1 202-745-SL 3-2-3 (2,66) (01QS) PA : Sc. phys. 436 | Échantillonnage 260-303-SL 2-1-1 (1,33) (01QZ) | Exploration de la technique 260-103-SL 3-0-1 (1,33) (01QP et 01QV) | Hydrologie et environnement 260-113-SL 2-1-1 (1,33) (01QR et 01QV) | | Session 1 Heures (unités) Spécifique 19 heures 9,33 unités Générale 9 heures 5,33 unités | |
| 2 | Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1 | Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33) | | Anglais 2 Propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) | Mathématiques générales 2 201-735-SL 3-2-3 (2,66) (01R1, 01R5, 01R9) PA : 201-725-SL | Techniques d'analyses environnementales 260-205-SL 3-2-2 (2,33) (01QT) PR : 202-745-SL | Physique générale 1 203-745-SL 3-2-3 (2,66) (01QQ) | | Rapports et communication 260-203-SL 1-2-1 (1,33) (01QY) | | Session 2 Spécifique 18 heures 9 unités Générale 11 heures 6,66 unités | |
| 3 | Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1 et 2 | Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1 | Éducation physique 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1 | | Physique générale 2 203-755-SL 3-2-3 (2,66) (01R1) PR : 203-745-SL | Microbiologie de l'environnement 260-105-SL 3-2-2 (2,33) (01QU) | Caractérisation des eaux 1 260-315-SL 3-2-2 (2,33) (01R0) PR : 260-205-SL | Chimie de l'environnement 2 202-755-SL 3-2-3 (2,66) (01QS) PR : 202-745-SL | | | Session 3 Spécifique 20 heures 10,00 unités Générale 9 heures 5,66 unités | |
| 4 | Français propre au programme 601-GNC-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1, 2 et 3 | Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNC-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1 et 2 | | Complémentaire (2,00) | Entretien des équipements 260-403-SL 1-2-1 (1,33) (01R6) | Hydraulique appliquée 260-413-SL 2-1-1 (1,33) (01QQ) | Caractérisation des eaux 2 260-415-SL 2-3-2 (2,33) (01R0) PR : 260-315-SL | Production de l'eau potable 260-406-SL 3-3-3 (3,00) (01R2) PR : 260-315-SL | | Plans et croquis d'assainissement 260-404-SL 2-2-1 (1,66) (01QW) | Session 4 Spécifique 21 heures 9,66 unités Générale 10 heures 6,00 unités | |
| 5 | | | Éducation physique 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1 | Complémentaire (2,00) | Instrumentation et contrôle 1 260-534-SL 2-2-2 (2,00) (01R5) PR : 203-755-SL | Équipements hydrauliques 260-513-SL 2-1-2 (1,66) (01QQ) PR : 260-413-SL | Ventilation et sécurité 260-503-SL 2-1-1 (1,33) (01RB) | Épuration des eaux usées 260-506-SL 2-4-3 (3,00) (01R3) PR : 260-105-SL, 260-415-SL | Réseaux 260-504-SL 2-2-2 (2,00) (01R9) | Aménagement des stations 260-514-SL 2-2-2 (2,00) (01QX) PR : 260-404-SL | Session 5 Spécifique 24 heures 12,00 unités Générale 5 heures 3,00 unités | |
| 6 | | | | | Instrumentation et contrôle 2 260-635-SL 2-3-2 (2,33) (01R5) PR : 260-534-SL | Gestion et législation 260-604-SL 3-1-1 (1,66) (01RA, 01R8) | Traitement des eaux industrielles 260-605-SL 3-2-2 (2,33) (01R7) PR : 260-506-SL | Valorisation des boues 260-603-SL 2-1-1 (1,33) (01R4) PR : 260-506-SL | Optimisation des procédés 260-624-SL 1-3-1 (1,66) (01RD) PR : 260-406-SL et 260-506-SL | Étude de projets d'assainissement 260-614-SL 1-3-2 (2,00) (01QX) PR : 260-514-SL | Intégration technique ESP 260-615-SL 0-5-3 (2,66) (01RC) PR : 260-406-SL, 260-506-SL et 260-534-SL | Session 6 Spécifique 30 heures 14,00 unités |

Total des heures : 2 640; total des unités : 90,66
Dernière mise à jour : Septembre 2008

AVM : 2002; TVL : 1 – version initiale 2002

COMMENT LIRE LA GRILLE

- 3 Nombre d'heures de théorie
- 2 Nombre d'heures de laboratoire
- 2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 3+2+2 = 7 divisé par 3 = 2,33 unités

Caractérisation des eaux 1

260-315-SL

3-2-2 (2,33)

(01R0)

PR : 260-205-SL

Titre du cours

Numéro du cours

Nombre d'unités *

Objectif

Cours préalable à l'inscription

Certaines informations sont nécessaires pour vous assurer de prendre les bonnes décisions concernant votre cheminement scolaire.

La grille de cours

La grille des cours décrit le cheminement que vous aurez à faire pour obtenir votre diplôme d'études collégiales. Les six sessions prévues comportent un certain nombre d'heures d'activités d'apprentissage (cours, laboratoires, stages, ...) par semaine que vous devrez réussir. Pour assurer un équilibre, le Collège a réparti le plus également possible ces heures entre les six sessions. La pondération du cours prévoit un certain nombre d'heures à consacrer au travail personnel (même si celles-ci ne sont pas comptées à titre d'activités d'apprentissage). Pour vous faire une idée de votre charge de travail par semaine, il suffit de les ajouter aux périodes de cours et de laboratoires auxquelles vous êtes inscrit.

Les préalables

Il est essentiel de réussir tous les cours auxquels vous êtes inscrit puisque les habiletés et les connaissances acquises sont souvent préalables aux cours qui suivent. La lecture de la grille vous renseignera sur les cours préalables que vous devez réussir avant de vous y inscrire. Il existe deux types de préalable : absolu (PA) ou relatif (PR). Un préalable absolu désigne un cours qui doit être réussi obligatoirement avant l'inscription au cours suivant. Un préalable relatif réfère à un cours qui doit avoir été complété avec une note supérieure à 50 %.

En général, l'échec à un cours préalable de la formation spécifique retarde votre cheminement d'un an puisque ces cours ne sont offerts qu'une fois l'an. Par contre, les cours de la formation générale sont offerts aux deux sessions.

Pour toutes ces raisons, il est important que vous considériez votre cheminement dans le programme en suivant l'ordre des sessions. Un cheminement par cours peut entraîner de mauvais choix et retarder votre progression. En effet, le Collège ne peut garantir la compatibilité à l'horaire de cours qui sont prévus à des sessions différentes dans un programme d'études. Il vous faut donc rattraper le plus rapidement possible le retard accumulé au cours de la session précédente, autant du côté de la formation générale que de celui de la formation spécifique.

Le choix de cours

Vous recevez à chaque session, via le système Omnivox, une proposition de choix de cours pour la session suivante. Vous devez étudier attentivement cette proposition en regard de vos résultats scolaires antérieurs et de ceux anticipés pour la session en cours. Votre choix de cours est de votre responsabilité. Vous pouvez avoir recours aux conseils de votre aide pédagogique individuel lorsque vous hésitez.

L'abandon d'un cours

L'abandon d'un cours après la date d'annulation entraîne automatiquement un échec. La note accumulée au moment de l'abandon apparaît au bulletin cumulatif ainsi que la mention échec.

Les échecs

Au cours de vos études, il se peut que vous échouiez un ou plusieurs cours. Pour le Collège, l'échec d'un cours est compréhensible, mais cette situation doit demeurer exceptionnelle. Il existe donc certains règlements qui encadrent l'échec.

Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire

Le Collège met en place un ensemble de mesures destinées à favoriser le cheminement et la réussite scolaires de ses étudiants. Par contre, tout étudiant qui échoue la moitié ou plus de ses cours à une session donnée ou qui échoue un même cours plus d'une fois se verra imposer des sanctions en vertu du nouveau *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* qui sera adopté en juin 2010. Ce règlement sera disponible sur le site Web du Collège.

La sanction des études

Pour obtenir votre diplôme d'études collégiales, vous devez réussir tous les cours prévus au programme et en plus, passer avec succès une épreuve synthèse propre au programme et une épreuve uniforme en français.

L'épreuve synthèse

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* prévoit que l'étudiant doit se soumettre à une épreuve synthèse propre au programme. La réussite de cette épreuve est nécessaire pour l'obtention du DEC depuis le 1^{er} janvier 1999.

Nous vous présentons le cadre général et les objectifs de l'épreuve synthèse de votre programme. Dans les premières semaines de cours, vous recevrez un document plus complet qui précisera le contenu et les modalités d'organisation de cette épreuve.

Le cadre général

- L'épreuve synthèse est rattachée au cours *Intégration technique* 260-615-SL, et la réussite de l'épreuve est nécessaire à la réussite du cours.
- L'épreuve synthèse atteste l'intégration d'apprentissages jugés essentiels dans l'ensemble du programme.

- Dans le cadre de cette épreuve, l'étudiant applique les savoirs acquis à une situation donnée. La réussite de cette épreuve témoigne de sa capacité à s'intégrer au marché du travail ou à poursuivre des études universitaires.
- L'épreuve est individuelle et elle est sanctionnée par la mention *Réussite* ou *Échec* au bulletin cumulatif.

Les objectifs

Lors de l'épreuve synthèse de votre programme, vous devrez être capable de :

- analyser une ou des situations problématiques en assainissement;
- choisir des solutions appropriées aux situations problématiques;
- démontrer la pertinence de vos solutions;
- faire un exposé oral sur sujet en lien avec votre activité professionnelle.

L'admissibilité

Pour s'inscrire au cours porteur de l'épreuve synthèse du programme (260-615.SL), vous devez avoir réussi les cours des cinq premières sessions, incluant les cours de la formation générale.

Toutefois, pour éviter de retarder indûment un étudiant dans son cheminement, nous permettrons qu'il accède au cours porteur de l'épreuve de son programme si, en plus des cours de la sixième session, il lui reste un maximum de quatre cours à compléter (un cours de formation spécifique non lié à la réalisation de l'épreuve synthèse, un cours de français, un cours de philosophie et un autre cours).

| |
|--|
| <h3>AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS</h3> |
|--|

En début d'année scolaire, le cégep de Saint-Laurent et l'Association étudiante vous remettent un agenda. En plus d'être un outil de planification qui peut s'avérer fort utile dans vos études, l'agenda contient une foule de renseignements sur les services offerts au Collège, sur les règles en vigueur ainsi que sur les nombreuses activités parascolaires susceptibles de vous intéresser.

En plus de votre agenda, vous pouvez consulter, à la bibliothèque ou sur le site Web du Collège, les divers règlements auxquels tout étudiant doit se conformer. Ces règles du jeu proviennent de deux sources, soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le cégep de Saint-Laurent.

Vous pouvez, entre autres, consulter :

- ✓ Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- ✓ Règlement sur le régime des études collégiales
- ✓ Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire
- ✓ Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)
- ✓ Règlement intérieur relatif aux règles de vie collégiale.

FORMATION GÉNÉRALE

LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)

En littérature, les devis ministériels imposent une séquence de quatre cours de 60 heures chacun, laquelle se divise en deux blocs.

Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de trois cours. Axés spécifiquement sur la littérature française et québécoise, ces cours amènent l'étudiant à maîtriser trois compétences successives. La maîtrise de ces compétences le prépare à l'épreuve ministérielle de français qui consiste en la rédaction d'une dissertation critique de 900 mots portant sur des extraits d'œuvres littéraires. Cette épreuve est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Le deuxième bloc, la formation générale propre, compte un seul cours qui est le quatrième de la séquence. Il porte sur différents types de discours oraux et écrits. Il est offert en trois versions, GNC, GND et GNE, correspondant à trois grandes familles de programmes, donc à trois cours différents. Néanmoins, le Collège ne peut pas toujours respecter ces regroupements, et il arrive parfois que des étudiants

doivent suivre ce quatrième cours dans le cadre d'une famille autre que la leur.

Il est à noter que certains étudiants devront suivre un cours de mise à niveau en français. Ce cours leur permettra de répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture au collégial. Il porte sur la structure de la phrase, le code orthographique, la structure du texte et la compréhension d'œuvres littéraires. Ce cours, d'une durée de trois heures par semaine, sera jumelé au premier cours de littérature de la séquence. Les unités rattachées au cours de mise à niveau ne sont toutefois pas prises en compte pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en littérature

| No du cours | 101 | 102 | 103 |
|---------------------------------|--|--|--|
| Pondération | 2-2-3 | 3-1-3 | 3-1-4 |
| Énoncé de la compétence | Analyser des textes littéraires. | Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés. | Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés. |
| Corpus | Littérature française du Moyen Âge au 19 ^e siècle inclusivement. | Littérature francophone du 20 ^e siècle. | Littérature québécoise des origines à 1979. |
| Genres | Récit, poésie et théâtre (deux genres). | Récit, poésie et théâtre (au moins deux). | Récit, poésie et théâtre (au moins deux). |
| Courants | Au moins deux courants littéraires. | Au moins deux courants littéraires. | Au moins deux tendances ou courants littéraires. |
| Lecture | Lire environ 600 pages : au moins deux œuvres marquantes et des extraits. | Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits. | Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits. |
| Rédaction | Rédiger une explication de texte de 700 mots. | Rédiger une dissertation explicative de 800 mots. | Rédiger une dissertation critique d'au moins 900 mots. |
| Grammaire (ajout départemental) | <ul style="list-style-type: none"> • Autocorrection ou • Nature ou fonction des mots. • Conjugaison et accord des verbes. • Participes passés : employés seuls, avec être et avec avoir. • Nature des propositions. • Ponctuation. | <ul style="list-style-type: none"> • Autocorrection ou • Accord de « même », « quelque », « tel » et « tout ». • Accord des participes passés des verbes pronominaux et suivis d'un infinitif. • Discours direct et discours indirect. • Nature et fonction des propositions. • Ponctuation. | Le cours prépare à l'épreuve ministérielle de français. |

Formation générale propre en littérature

| No du cours | GNC | GND | GNE |
|-----------------------|--|--|--|
| Familles | Sciences et techniques physiques | Sciences et techniques humaines | Arts et lettres |
| Programmes | Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie | Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir | Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues |
| Particularités | On privilégie : • le discours informatif; • l'analyse de thèmes liés à la science; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et la réalité. | On privilégie : • le discours critique; • l'analyse de thèmes liés aux sciences humaines; l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et l'idéologie. | On privilégie : • le discours expressif; • l'analyse de thèmes liés aux arts et aux lettres; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le processus de la création. |
| Compétence | Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève. | | |
| Corpus | Littérature québécoise de 1980 à nos jours. | | |
| Exigences | Lire environ 800 pages. Faire au moins deux travaux écrits et un travail oral. | | |

LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE

En philosophie, les devis ministériels imposent une séquence de trois cours obligatoires. Comme en littérature, ces trois cours sont divisés en deux blocs. Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de deux cours. Le premier cours (PHI 101) est une introduction à la philosophie et le deuxième (PHI 102) est une étude des grandes conceptions de l'être humain. Le deuxième bloc, la formation générale propre, est composé d'un cours : le cours d'éthique et politique (GN) qui permet à l'étudiant d'exercer sa pensée de façon critique et autonome sur un sujet d'actualité lié à son domaine d'études spécifique.

L'être humain a le pouvoir de se poser des questions. C'est ce qui lui a permis de créer des mythes, des religions, des sciences et des techniques (PHI 101). Cependant, à côté des questions pour lesquelles il est parvenu à trouver des réponses précises, il en existe d'autres plus fondamentales qui continuent d'alimenter sa recherche de sens : Que peut-il savoir? (PHI 101) D'où vient-il? Qui est-il? Pourquoi existe-t-il? (PHI 102) Comment doit-il se comporter aux niveaux individuel, social et politique? (PHI GN).

Ces questions sont des questions fondamentales. Les cours de philosophie servent de guide dans l'apprentissage de la réflexion critique et autonome. Ils ont pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Ils suscitent la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens et de vérité. En tant qu'êtres humains, nous jouissons à ce niveau d'un héritage précieux que notre civilisation développe et enrichit depuis plus de deux mille ans.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en philosophie

| No du cours | 101 | 102 |
|---------------------------|---|---|
| Pondération | 3-1-3 | 3-0-3 |
| Énoncé de la compétence | <i>Traiter d'une question philosophique.</i> | <i>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</i> |
| Époque principale étudiée | Antiquité grecque et romaine (Moyen Âge). | (Moyen Âge) Époque moderne (17 ^e et 18 ^e siècles) et contemporaine (19 ^e et 20 ^e siècles). |
| Thèmes principaux | Vérité et rationalité, théories de la connaissance, théories eudémonistes (bonheur), sagesse, réflexion-action, démocratie et justice, argumentation et sophistique, etc. | Le sujet humain, raison et passion, corps et esprit, liberté et déterminisme, avoir et être, vérité et apparence, individu et société, choix ou obligation, etc. |
| Corpus philosophique | Mythologie et cosmogonie, premiers penseurs rationnels (Présocratiques); les Sophistes, Socrate, Platon, Aristote, Écoles post-aristotéliennes (stoïcisme, scepticisme, épicurisme, etc.). | Rationalisme (Descartes), empirisme (Hume), théories politiques et état de nature (Rousseau, Hobbes), socialisme (Marx), nihilisme (Nietzsche), l'inconscient (Freud), existentialisme (Sartre), etc. |
| Méthodologie | Principes de logique formelle et informelle (logique discursive), structure de l'argumentation (identification de la thèse et des idées principales), concepts et définitions, erreurs d'argumentation (sophismes). | Retour sur les acquis du premier cours : logique informelle; thème, thèse et arguments; exercices méthodologiques sur le commentaire, la comparaison et la critique. |
| Travaux | Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de logique et exercices méthodologiques, rédaction de textes argumentatifs, discussions en classe (expression claire de la pensée et réfutation). | Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de rédaction de commentaires et de comparaison, exercices de réfutation, discussions en classe. |
| Épreuve finale | Texte argumentatif de 700 mots. | Commentaire critique ou comparaison critique de 800 mots (3 h en classe). |

Formation générale propre en philosophie

| No du cours | GNC | GND | GNE |
|-------------------------|--|--|--|
| Pondération | 3-0-3 | | |
| Familles | Sciences et techniques physiques | Sciences et techniques humaines | Arts et lettres |
| Programmes | Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie | Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir | Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues |
| Particularités | Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques physiques : l'homme et la technique, contrôle des productions humaines (ordinateurs, robotique, clonage, etc.), environnement, la moralité de la science, etc. | Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques humaines : codes déontologiques, éthique médicale (euthanasie, clonage, avortement, suicide), liberté de culte, législation et droits de la personne, vivre avec soi et les autres, environnement, etc. | Problématiques contemporaines associées aux arts et lettres : censure, plagiat, droits d'auteurs, liberté du créateur, moralité, l'art et la société, marginalité, respect, etc. |
| Énoncé de la compétence | <i>Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.</i> | | |
| Époque | Époque contemporaine (actualité). | | |
| Corpus philosophique | Introduction aux grandes théories éthiques : déontologie (Kant); casuistique (Aristote); utilitarisme (Bentham et Mill) et aux théories politiques (Rousseau, Hobbes, Locke, Marx, Harendt, Rawls, Taylor, etc.). Ces théories sont encore utilisées aujourd'hui dans les comités d'éthique et dans les réflexions sociales et politiques et servent de repères. | | |
| Méthodologie | Résolution de problèmes et réflexion actuelle, autonome et critique. | | |
| Travaux | Études de cas, application aux champs d'études des étudiants. Lectures, analyses, résumés (synthèses), rédactions, discussions en classe et exposés, séminaires. | | |
| Épreuve finale | Dissertation (étude de cas) de 900 mots (3 h en classe). Compétence visée : exercice autonome et critique de la pensée. | | |

LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

1. À travers la pratique de l'activité physique, l'étudiant est amené à prendre en charge sa santé. La formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances validés et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques porteuses de saines habitudes de vie.
2. Plus l'exercice physique est efficace, plus la propension à exercer une activité physique est élevée. La démarche d'apprentissage en éducation physique permet à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
3. Par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique de même que par la pratique raisonnable de l'activité physique, l'étudiant est amené à saisir les liens à l'oeuvre entre une activité physique efficace et la santé.
4. Par les plaisirs et le mieux-être ressentis dans les activités physiques, l'étudiant est incité à diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis en matière de santé et de saines habitudes de vie.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique correspondent à une séquence d'apprentissage. Au Collège, le premier est préalable aux deux suivants.

Le premier ensemble traite des rapports entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant expérimente une ou quelques activités physiques qu'il met en relation avec ses capacités, ses besoins, ses motivations, ses habitudes de vie et ses connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble a trait au processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, de conditionnement physique ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Les acquis des deux premiers ensembles sont appliqués, d'une part, à l'intérieur d'une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé et, d'autre part, à travers la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques sous la supervision du professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant d'achever l'exécution de son programme personnel.

Formation en éducation physique

| No du cours | Ensemble 1 (101) | Ensemble 2 (102) | Ensemble 3 (103) |
|------------------------------------|--|---|--|
| Pondération | 1-1-1 | 0-2-1 | 1-1-1 |
| Énoncé de la compétence | <i>Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.</i> | <i>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</i> | <i>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</i> |
| Choix d'activités physiques | <ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement physique et détente • Aquaforme • Badminton • Danse aérobie • Hockey • Musculation • Natation • Patinage • Volley-ball | <ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement physique et détente • Badminton • Flag-football • Hockey • Musculation • Natation • Patinage • Randonnée pédestre • Volley-ball | <ul style="list-style-type: none"> • Natation • Conditionnement physique et détente • Badminton • Cyclotourisme • Danse aérobie • Hockey • Musculation • Patinage • Volley-ball |

ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

* Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours d'éducation physique lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.

ENSEMBLE 1 : SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé. Les cours de cet ensemble portent sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes, et leur pondération est de 1-1-1.

109-605-02 AQUAFORME
Séance de conditionnement physique aquatique sur musique. Ce cours comprend des exercices d'activation, d'aérobic, de flexibilité et de tonification musculaire. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs. Une séance de deux heures par semaine.

109-610-02 CONDITIONNEMENT PHYSIQUE EN MILIEU AQUATIQUE
Séance de deux heures de conditionnement physique à la piscine. Ce cours comprend diverses activités (natation, conditionnement varié, aquaforme, aquajogging, waterpolo, etc.) qui favorisent une mise en forme générale ainsi qu'un survol des styles de nage suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-620-02 HOCKEY
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-630-02 VOLLEY-BALL
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-640-02 CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE
Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-645-02 DANSE AÉROBIE
Ce cours permet d'expérimenter les concepts de base d'un entraînement aérobic et musculaire en tenant compte de sa propre condition physique et de sa santé. Les enchaînements de mouvements se font sur des musiques rythmées et ils sont adaptés pour chacun. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes de danse aérobic (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic).
MUSCULATION
Deux séances d'une heure par semaine. Se familiariser avec l'entraînement en salle de musculation. Progression individuelle lors de l'expérimentation de quatre programmes d'entraînement de base. Évaluation de la condition physique.

109-650-02 BADMINTON
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-670-02 PATINAGE
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

109-690-02 SPORTS COLLECTIFS
Séance de deux heures par semaine. Apprentissage des fondamentaux (rôle du porteur de ballon, rôle du défenseur, construction d'une structure de jeu, etc.) applicables à la plupart des sports collectifs. Exemples de sports collectifs pratiqués : basketball, handball, hockey cosm, soccer, kinball, volleyball, etc.

ENSEMBLE 2 : EFFICACITÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique. Les cours du second ensemble concernent le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et interpréter les progrès réalisés.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 0-2-1.

109-705-02 FLAG-FOOTBALL
(Cours offert à l'automne seulement)
Deux séances de deux heures par semaine pendant une demi-session (août, septembre et octobre). Sport collectif où l'étudiant apprend à appliquer les stratégies du football canadien tout en limitant les risques de blessures au minimum puisqu'il se pratique sans aucun contact physique. Aucune expérience n'est requise autre que le désir de pratiquer un sport collectif en plein air.

109-710-02 NATATION
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-720-02 HOCKEY
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent

ASSAINISSEMENT DE L'EAU ♦ 260.A0

patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-730-02 VOLLEY-BALL
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des techniques et des tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-740-02 CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE
Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-750-02 MUSCULATION
Deux séances d'une heure par semaine. Apprendre les principes d'entraînement visant l'efficacité et la sécurité. Expérimenter la plupart des exercices accessibles avec l'équipement de la salle de musculation. Formuler des objectifs personnels. Élaborer un programme personnel d'entraînement. Progression individuelle où l'étudiant doit démontrer son efficacité à exécuter correctement les exercices et à appliquer la progression de la méthode d'entraînement choisie.

109-760-02 PLONGÉE SOUS-MARINE
Dix cours de trois heures et une possibilité de certification en eau naturelle par la suite (certification PADI qui implique des coûts supplémentaires). Cette certification en eau naturelle est nécessaire à ceux qui désireront plonger de façon autonome, mais non obligatoire à la réussite du cours. Notions étudiées : Principes de base de la plongée ; principes physiques des effets de la pression ambiante sur le corps et techniques de base reliées à une plongée sécuritaire. Coût : 55 \$ pour la location de l'équipement spécialisé (veste, détendeur, ceinture de poids, cylindres d'air comprimé). Les étudiants doivent savoir nager pour participer au cours.

109-770-02 BADMINTON
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-785-02 RANDONNÉE PÉDESTRE
Lorsque le cours se donne à la session d'automne
Cinq cours de trois heures précédant une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de septembre. Notions étudiées : comment choisir

un parcours de randonnée, comment marcher efficacement en montagne, comment s'habiller pour la marche en montagne, comment sélectionner l'équipement pour la randonnée pédestre et le camping rustique, etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos, une tente et un sac de couchage. Coût : 50 \$ à 60 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Les étudiants doivent obtenir un résultat de trois paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

Lorsque le cours se donne à la session d'hiver
Cinq cours de trois heures et une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de février. Notions étudiées : les différentes tâches au campement, l'application des principes « Sans Traces », comment marcher efficacement en montagne selon différents types de condition extérieure, l'alimentation à privilégier en hiver et selon le type de déplacement, comment s'habiller lors d'une randonnée hivernale efficacement et à faible coût, comment sélectionner l'équipement pour ce type de randonnée et vivre une expérience agréable en camping rustique (diverses options vous seront proposées), etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos de 35L ou plus et un sac de couchage adéquat (selon l'option de la nuitée choisie). Coût : 45 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Ce prix n'inclut pas la location de certains équipements selon chaque individu ni la nourriture pour toute la fin de semaine. Ce coût supplémentaire variera d'un individu à l'autre et selon le choix des menus de son équipe. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 3 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

109-790-02 PATINAGE
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

ENSEMBLE 3 : AUTONOMIE ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé. Les cours du troisième ensemble visent à amener l'étudiant à intégrer à son mode de vie une activité physique de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures-contact, l'étudiant applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'étudiant a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquiescer de saines habitudes de vie.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 1-1-1.

109-910-02 NATATION
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé à l'aide d'un entraînement individuel et par équipe. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-920-02 HOCKEY
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des principaux gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments de jeu d'équipe du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui

savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-930-02 VOLLEY-BALL
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-940-02 (A-H) CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE
Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de

détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-945-02

DANSE AÉROBIE

Prise en charge de ses apprentissages dans une perspective d'amélioration et de perfectionnement de l'entraînement aérobic et musculaire sur de la musique rythmée. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes d'entraînement en groupe (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic) et sera directement lié à la création et à la planification d'une séance d'activité physique rythmée. L'étudiant sera amené à préparer et à réaliser une séance d'activités de groupe vers la fin de la session.

109-950-02

MUSCULATION

Deux séances d'une heure par semaine. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement. Apprendre à gérer un programme personnel d'entraînement en salle de musculation. Réaliser des objectifs personnels selon ses besoins et ses intérêts dans une perspective de santé et d'efficacité.

109-970-02

BADMINTON

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-980-02

(Cours offert à l'hiver seulement)

CYCLOTOURISME

Randonnée cycliste en petits groupes. Notions de sécurité, de techniques de route, d'inspection mécanique, d'achat et d'entretien d'équipement. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement durant les mois de février, mars et avril. Randonnée d'une journée (65 km) et une autre de deux jours (65 à 85 km par jour) au mois de mai. Séances théoriques de deux heures par semaine durant quatre semaines. L'étudiant doit fournir une bicyclette en bon état (10 vitesses minimum). Coût : 50 \$ pour l'hébergement et deux repas. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 5 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

109-990-02

PATINAGE

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

ENSEMBLE 3 : AUTONOMIE ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé. Les cours du troisième ensemble visent à amener l'étudiant à intégrer à son mode de vie une activité physique de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures-contact, l'étudiant applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'étudiant a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquiescer de saines habitudes de vie.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 1-1-1.

109-910-02 (A-H)

NATATION

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé à l'aide d'un entraînement individuel et par équipe. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-920-02 (A-H)

HOCKEY

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des principaux gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments de jeu d'équipe du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-930-02 (A-H)

VOLLEY-BALL

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-940-02 (A-H)

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-945-02 (A-H)

DANSE AÉROBIE

Prise en charge de ses apprentissages dans une perspective d'amélioration et de perfectionnement de l'entraînement aérobic et musculaire sur de la musique rythmée. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes d'entraînement en groupe (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic) et sera directement lié à la création et à la planification d'une séance d'activité physique rythmée. L'étudiant sera amené à préparer et à réaliser une séance d'activités de groupe vers la fin de la session.

109-950-02 (A-H)

MUSCULATION

Deux séances d'une heure par semaine. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement. Apprendre à gérer un programme personnel d'entraînement en salle de musculation. Réaliser des objectifs personnels selon ses besoins et ses intérêts dans une perspective de santé et d'efficacité.

109-970-02 (A-H)

BADMINTON

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-980-02 (H)

CYCLOTOURISME

Randonnée cycliste en petits groupes. Notions de sécurité, de techniques de route, d'inspection mécanique, d'achat et d'entretien d'équipement. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement durant les mois de février, mars et avril. Randonnée d'une journée (65 km) et une autre de deux jours (65 à 85 km par jour) au mois de mai. Séances théoriques de deux

ASSAINISSEMENT DE L'EAU ♦ 260.A0

heures par semaine durant quatre semaines. L'étudiant doit fournir une bicyclette en bon état (10 vitesses minimum). Coût : 40 \$ à 50 \$ pour l'hébergement et deux repas. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 5 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

109-990-02 (A-H)

PATINAGE

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour but d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant devra acquérir des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux cours sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier cours demeurent implicites dans les standards du deuxième cours.

Le premier cours, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de

maîtrise de la langue anglaise. Il propose une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième cours, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant. Bien que les quatre éléments de la compétence soient enseignés, on porte une attention particulière aux habiletés langagières exigées des étudiants selon leur programme, c'est-à-dire qu'on y consacre plus de temps et d'activités et qu'on y accorde une plus grande valeur lors de l'évaluation.

Classement en anglais

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours sont répartis selon quatre niveaux. Pour classer les nouveaux étudiants, le Collège utilise un système de **classement en deux étapes**, mis sur pied et géré par le Département de langues.

1. Lorsque l'étudiant se présente pour faire son choix de cours, il subit un premier test qui évalue principalement sa **compréhension**. Le résultat obtenu permet de l'orienter vers un niveau de cours.
2. Ce classement est toutefois provisoire et doit être confirmé par une seconde étape d'évaluation qui a lieu à la première semaine de la session. Au premier cours, le professeur organise des activités destinées à évaluer l'**expression orale** et l'**expression écrite** de ses étudiants. Suite à une appréciation globale des capacités d'un étudiant, il peut recommander son changement de niveau. L'étudiant doit alors se présenter au coordonnateur du département pour une dernière vérification et, s'il y a lieu, celui-ci informe le Collège du changement de niveau.

Il va sans dire que l'étudiant **doit être présent** à chacune des étapes de l'épreuve de classement et collaborer pour permettre une juste évaluation de ses capacités. En outre, il est essentiel que l'étudiant passe le test de façon honnête. En effet, tout reclassement ultérieur peut engendrer des retards dans le cheminement scolaire.

ASSAINISSEMENT DE L'EAU ♦ 260.A0

Formation en anglais langue seconde

| | | 100 | GNA |
|----------|--|---|---|
| | | Formation générale commune | Formation générale propre |
| Niveau 1 | Énoncé de la compétence | <i>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais</i> | <i>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.</i> |
| | Compétences visées à la fin de la session | Capacité, à partir de sujets familiers, concrets et pragmatiques : <ul style="list-style-type: none"> • de dégager le sens d'un texte d'intérêt général d'environ 500 mots; • de rédiger un court texte d'environ 200 mots; • de dégager le sens d'un message oral simple d'au moins 3 minutes; • de s'exprimer oralement pendant environ 2 minutes. | Capacité : <ul style="list-style-type: none"> • de dégager le sens d'un texte authentique d'environ 500 mots lié à son champ d'études; • de rédiger un court texte d'environ 200 mots lié à son champ d'études; • de dégager le sens d'un message oral simple d'environ 3 minutes; • de s'exprimer oralement dans une communication intelligible d'environ 2 minutes liée à son champ d'études. |
| | | 101 | GNS ou GNT |
| Niveau 2 | Énoncé de la compétence | <i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</i> | <i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i> |
| | Compétences visées à la fin de la session | Capacité : <ul style="list-style-type: none"> • de dégager le sens d'un texte clair d'intérêt général d'environ 750 mots; • de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots sur un sujet familier; • de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes; • de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. | Capacité : <ul style="list-style-type: none"> • de dégager le sens d'un texte clair d'environ 750 mots lié à son champ d'études; • de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots lié à son champ d'études; • de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes; • de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes sur un sujet lié à son champ d'études. |

| | | 102 | GPS ou GPT |
|----------|--|--|--|
| Niveau 3 | Énoncé de la compétence | <i>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</i> | <i>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i> |
| | Compétences visées à la fin de la session | Capacité : <ul style="list-style-type: none"> • de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots à portée socioculturelle ou littéraire; • de rédiger un texte clair, structuré et cohérent d'environ 400 mots sur une question à portée socioculturelle ou littéraire; • de dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire d'environ 7 minutes; • d'exprimer oralement un message clair et cohérent d'environ 5 minutes sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | Capacité : <ul style="list-style-type: none"> • de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots lié à son champ d'études; • de produire des communications écrites d'environ 500 mots liées à son champ d'études, accessibles à un non-expert; • de dégager le sens d'un message oral d'environ 7 minutes lié à son champ d'études; • de produire un message oral de 5 à 8 minutes lié à son champ d'études. |
| | | 103 | GPA |
| Niveau 4 | Énoncé de la compétence | <i>Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.</i> | <i>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</i> |
| | Compétences visées à la fin de la session | Capacité : <ul style="list-style-type: none"> • de présenter oralement une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 6 minutes d'une production socioculturelle ou littéraire; • de rédiger une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 600 mots d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle. | Capacité : <ul style="list-style-type: none"> • de communiquer un message de 6 à 9 minutes lié à son champ d'études et accessible à un non-expert; • d'analyser des textes complexes d'au moins 1000 mots liés à son champ d'études; • de rédiger un texte d'au moins 600 mots lié à son champ d'études et accessible à un non-expert; • de transmettre un message à partir de sources en français. |

LES COURS COMPLÉMENTAIRES

La formation menant au diplôme d'études collégiales comprend deux cours complémentaires totalisant 90 heures. Ces cours visent à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la formation spécifique de son programme d'études.

Les étudiants du programme Assainissement de l'eau peuvent choisir parmi les cours suivants.

COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS

* *Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours complémentaire lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.*

145-GPA-SL (A)

EXPLORATION DE LA NATURE

Le cours Exploration de la nature permet à l'étudiant de prendre contact avec la nature en appliquant la démarche scientifique. Il sera donc en mesure de mieux comprendre les liens d'interdépendance entre l'être humain et l'environnement naturel. En équipe avec ses pairs, il abordera la diversité des êtres vivants, leurs relations mutuelles et leurs relations avec les composants non vivants du milieu naturel. Il vivra une immersion en milieu naturel durant une fin de semaine et lors de quelques excursions et visites plus brèves dans le cadre de l'horaire normal de cours. À ces occasions il devra respecter des protocoles et utiliser des instruments de collecte de données. Il présentera, en équipe, ses résultats oralement et par écrit. L'ensemble du processus sera discuté et évalué en groupe à la fin des activités.

202-GPB-SL (H)

LA CHIMIE DANS NOTRE ASSIETTE

Ce cours complémentaire, accessible aux non-scientifiques, a pour but d'amener les étudiants à bien se nourrir et ainsi à demeurer en bonne santé. En ce sens, il complète les cours d'éducation physique qui sensibilisent déjà à l'importance de l'activité physique. Dans ce cours, les étudiants pourront acquérir des connaissances sur des sujets d'actualité reliés à l'alimentation, développer un sens critique et se forger une opinion éclairée sur les enjeux et les défis de l'alimentation au XXI^e siècle. Par le biais de la méthode scientifique, les étudiants feront des observations de phénomènes, se questionneront, poseront des hypothèses et effectueront des expériences impliquant des manipulations simples et amusantes à partir des aliments que l'on retrouve dans sa cuisine.

Un cours qui abordera des sujets tels que :

- Les carburants de notre organisme : lipides, glucides, protéines;
- Les gras *trans* et saturés, les oméga-3, les OGM, les antioxydants...;
- Les certifications BIO et équitables;
- Les édulcorants : sucré, sans sucre?
- Décoder les étiquettes des produits, les calories...;
- L'alcool (la fermentation, les levures, ...).

203-GPB-SL (A – H)

INTRODUCTION À L'ASTRONOMIE

Ce cours transportera les étudiants dans un séjour d'exploration de Mercure à Pluton, de la Voie lactée à Andromède, de la théorie du Big Bang aux trous noirs. Il visera à informer les étudiants, non seulement sur les bases fondamentales de l'astronomie, mais aussi sur les plus récentes découvertes de la cosmologie. Les différentes missions spatiales portant sur l'exploration de notre système solaire seront étudiées, ainsi que les projets futurs visant à la recherche de vie extraterrestre. De plus, ce cours qualitatif offrira aux étudiants l'opportunité d'apprendre et de débattre sur la place de l'humain dans l'univers, lors d'une étude de l'astrobiologie et de l'évolution de la vie sur la terre.

243-GPB-SL (A – H)

LES TECHNOLOGIES D'AUJOURD'HUI, CELLES DE DEMAIN ET LEURS ENJEUX

Ce cours permettra de comprendre les enjeux de la technologie d'aujourd'hui et de demain, afin de prendre des décisions plus éclairées et responsables, tant individuellement (comme consommateur) que collectivement (comme citoyen).

Y seront présentés :

- 1- les bases des systèmes d'énergie;
- 2- les grands systèmes de télécommunications;
- 3- les technologies de l'information, l'évolution probable de la domotique et de la robotique;
- 4- les fondements technologiques et l'évolution de la nanotechnologie;
- 5- l'interdépendance des diverses technologies avec la science, l'économie et la société.

340-GPC-SL (A)

LA PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT

Le progrès scientifique et technologique, joint à l'industrialisation ont bouleversé et métamorphosé radicalement l'environnement, et ce, au point que plusieurs s'inquiètent aujourd'hui pour l'avenir de l'espèce humaine et de la nature en général. Le but de ce cours consistera, dans un premier temps, à comprendre comment la relation de l'homme avec la nature s'est sensiblement modifiée depuis l'époque Moderne et comment cette modification permet d'expliquer, en partie, les problèmes que le surdéveloppement a occasionnés dans notre environnement. Dans un deuxième temps, après avoir analysé l'idéologie sous-jacente à la science et à la technologie, nous nous interrogerons sur la responsabilité que nous avons envers les êtres non humains de même qu'envers les futures générations. Enfin, après avoir identifié certains problèmes environnementaux actuels, nous réfléchirons sur les enjeux qu'ils suscitent et les solutions possibles que l'on pourrait y apporter en se référant principalement à deux courants philosophiques importants, le courant environnementaliste en général et celui de l'écologie profonde qui exige un dépassement de la perspective anthropocentriste et humaniste.

340-GPD-SL (H)

PHILOSOPHIE DE L'ART

Ce cours a pour but d'initier une réflexion sur l'art et sur les arts qui met l'accent sur les principaux problèmes qui relèvent de la production artistique contemporaine, tels que la commercialisation de l'art et l'apparition de l'art de masse, son uniformisation et sa reproductibilité technique, son émancipation par rapport à toute règle, son impact politique et social, le scepticisme et l'incompréhension qu'elle génère dans le public, etc. Une introduction aux principales théories philosophiques sur l'art qui ont marqué la pensée occidentale permettra de mieux vous situer face à ces questions ainsi qu'à cerner l'originalité de la production artistique contemporaine.

350-GPA-03 (H)

PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ MENTALE

Ce cours visera à situer l'apport particulier de la psychologie concernant la santé mentale, en tant qu'enjeu contemporain, en proposant des théories et des modèles explicatifs au sujet de divers aspects de la santé mentale. Il permettra d'identifier des critères de santé mentale, de circonscrire des conditions favorables à son expression, d'évaluer des obstacles à la santé mentale et de décrire les modes d'intervention utilisés en psychologie pratique.

350-GPB-03 (A)

PSYCHOLOGIE DE LA SEXUALITÉ

Ce cours permettra d'expliquer les divers aspects de la dimension sexuelle de la vie humaine : la compréhension du développement de la psychologie; les bases biologiques du comportement sexuel; le comportement sexuel; les troubles des fonctions sexuelles; le développement sexuel humain; l'identité psychosociale; l'orientation sexuelle; l'exploitation commerciale de la sexualité; les lois aux États-Unis, en Europe et au Canada; l'identité masculine et féminine; les relations sexuelles et l'amour.

360-GPD-SL (H)

AMÉRIQUE, ENJEUX ET DÉBATS

Ce cours permettra de comprendre la société nord-américaine dans une perspective globale et à l'analyser selon les diverses sciences humaines (anthropologie, économie, histoire, géographie, psychologie, sciences politiques et sociologie). L'approche sera chronologique et/ou thématique. En partant de problèmes de criminalité, en passant par les différents systèmes politiques existants et les diversités religieuses, la société nord-américaine, qui comprend le Mexique, les États-Unis, le Canada et le Québec, sera analysée afin d'être mieux comprise par les étudiants.

360-GPE-SL (A)

MONTRÉAL UNDERGROUND ET MÉCONNU

Par l'originalité des thèmes et la pédagogie vivante du cours, les étudiants reconnaissent rapidement l'apport des sciences humaines dans la compréhension de phénomènes urbains et sociaux tantôt cachés, tantôt méconnus. En tenant constamment en éveil leur curiosité et par le contact le plus direct possible avec des réalités souvent occultées, ils s'ouvrent à la diversité de la vie montréalaise. Le cours s'intéresse à la marginalité de certains styles de vie adoptés volontairement ou non par une part de la population montréalaise. Il approche des phénomènes dont les étudiants connaissent l'existence, sans nécessairement en comprendre la complexité.

Exemples de thématiques pouvant être abordées :

- *Graffiti et poésie urbaine : l'expression de la marge*
- *Art visuel underground; de la rue au musée*
- *Des nomades anonymes : l'itinérance à Montréal*
- *Religions et lieux de culte : de l'église à la mosquée*
- *D'un quartier à l'autre : de la pauvreté à la richesse*
- *Transport et écologie urbaine : métro, boulot, dodo*

360-GPF-SL (A)

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le cours Actualité internationale favorise l'exercice d'un regard informé, critique et nuancé sur les phénomènes internationaux. En misant sur l'apport de plusieurs disciplines et théories en sciences humaines, sur la confrontation des points de vue et sur l'examen des différents traitements médiatiques d'une même réalité, le cours permet d'aborder avec une certaine rigueur et une certaine profondeur toute la complexité des enjeux reliés à l'actualité internationale.

510-GPA-03 (H)

INITIATION AU DESSIN

Dans ce cours, l'étudiant devra réaliser une production graphique par l'utilisation de procédés simples de dessin. Pour cela il y aura :

- 1- identification des différents types et différentes approches du dessin (observation, mémorisation et imagination; approche linéaire, de plans ou de valeurs) et utilisation des principaux éléments de la langue plastique;
- 2- expérimentation des divers éléments du dessin: le point, la ligne, la masse, les valeurs, les textures, le modelé, la perspective;
- 3- application des règles élémentaires de la composition : les approches et les modes d'organisation d'une image.

510-GPC-SL (A)

INITIATION À LA PEINTURE

Le cours complémentaire intitulé Initiation à la peinture s'adresse à tous les étudiants intéressés par les techniques de peinture. À partir d'exercices pratiques et progressifs, l'étudiant développera une compréhension du langage chromatique et de son incidence sur son environnement. Il acquerra une habileté dans les divers procédés picturaux et, à partir d'une terminologie appropriée, il saura porter un regard critique sur son travail ainsi que sur celui des autres.

530-GPK-SL (A)

CINÉMA HOLLYWOODIEN

Le cours proposé correspond à la culture des étudiants : ils aiment le cinéma américain, et c'est souvent le seul qu'ils connaissent. L'objectif de ce cours est de leur expliquer la mécanique du cinéma de consommation courante (et ses limites). Les étudiants intégreront certains apprentissages comme la structure des récits et les fonctions des personnages pour mieux comprendre ce que

propose le cinéma de divertissement. Ils apprendront à devenir critiques face à la mise en scène spectaculaire des films hollywoodiens.

530-GPM-SL (H)

CINÉMA DE LA RÉALITÉ

Le cinéma de la réalité devrait concerner tous les étudiants, dans la mesure où il vise à leur faire prendre conscience qu'il y a autant de mise en scène (ou de manipulation) dans le documentaire et le reportage que dans le cinéma de fiction. Ce cours en communication permettra de distinguer l'information, l'éditorial ou la propagande, et surtout de comprendre le processus du constat, de l'analyse et de l'intervention. Bref, l'étudiant dégagera les types de mise en scène pour mieux cerner les types de discours.

550-GPA-03 (A – H)

INSTRUMENT PIANO

Dans ce cours, l'étudiant apprendra à jouer du piano. Il apprendra à lire la musique : les accords, les mélodies et les rythmes. Il sera capable à la fin du cours de jouer en solo ou en duo une pièce classique, populaire, blues ou jazz. Ce cours permet de développer l'oreille, le sens rythmique et la coordination. Par des auditions dirigées, l'étudiant saura reconnaître des procédés de composition simples et les compositeurs les plus importants.

560-GPL-SL (A)

THÉÂTRE

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une représentation théâtrale, dans un contexte de création ou d'interprétation, à partir des éléments de base du langage et des techniques propres au théâtre. Il devra d'abord reconnaître les principaux modes du théâtre et identifier ses particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. Des exercices en atelier lui permettront de se familiariser avec la notion de « présence » de l'acteur, avec le corps et la voix comme outils d'expression, ainsi qu'avec la mise en application des notions de jeu, le développement de l'écoute, le rapport au texte, la construction d'un personnage, l'initiation à la mise en place, etc. Le dernier tiers de la session permettra à l'étudiant de mettre à profit les notions expérimentées en atelier, dans la production d'une représentation théâtrale.

560-GPM-SL (H)

INITIATION PRATIQUE AU BALLET CONTEMPORAIN

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une production artistique en danse. Il identifiera les particularités du ballet : son histoire, son vocabulaire, ainsi que les notions techniques reliées à sa pratique. Il utilisera ensuite le médium :

- 1- utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage : exercices pratiques contenant des éléments techniques à la barre et au centre, enchaînements dansés au centre, déplacements divers;
- 2- application adéquate des techniques artistiques : mise en pratique de l'attitude et la discipline exigées par le style d'entraînement en ballet;
- 3- respect des exigences du mode de production : étude et répétition de chorégraphies variées.

601-GPL-SL (H)

ATELIER DE CRÉATION LITTÉRAIRE

La compétence de ce cours consiste, selon son énoncé ministériel, à « réaliser une production artistique ». Plus précisément, il s'agit d'écrire des textes de fiction devant appartenir aux différents genres littéraires que constituent le récit, la poésie ou le théâtre. Ce cours se distingue donc grandement des cours de français de la formation générale, dans la mesure où ceux-ci exigent essentiellement des étudiants qu'ils acquièrent et maîtrisent des habiletés langagières de nature analytique. En leur demandant de pratiquer l'écriture de fiction, ce cours permet donc aux étudiants d'aborder un type d'écriture qu'ils ne voient pas ou à peu près pas dans les cours de formation générale. En outre, ce cours ne comporte aucune lecture obligatoire d'œuvre littéraire, ce qui tranche tout à fait par rapport aux cours de la formation générale qui sont organisés en fonction de la lecture obligatoire d'œuvres des littératures française et québécoise. Enfin, ce cours de création littéraire offre aux étudiants la chance de développer, tout en améliorant la maîtrise de la langue écrite, un imaginaire qui, n'étant plus celui d'écrivains spécifiques, est le fruit d'un travail qui leur est propre.

607-GNA-03 (A – H)**ESPAGNOL 1**

Communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte. Ce cours s'adresse aux étudiants débutants en espagnol et il est axé sur l'acquisition des structures de base : l'audition et la compréhension, l'expression orale, l'initiation à la lecture et l'introduction à l'expression écrite. Il s'agit de communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte, c'est-à-dire de saisir le sens de messages oraux et lus, d'exprimer oralement des messages simples et de rédiger de courts textes sur des sujets donnés.

607-GNB-03 (A – H)**ESPAGNOL 2**

Communiquer dans la langue espagnole sur des sujets familiers. Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà une certaine connaissance de la langue espagnole et il est axé sur la continuation de l'acquisition des structures de base et sur leur approfondissement. Il s'agit de saisir le sens de messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages de base et d'écrire des textes sur des sujets donnés avec des phrases de complexité moyenne.

607-GPA-03 (A)**ESPAGNOL 3**

Communiquer avec une certaine aisance dans la langue espagnole. Ce cours s'adresse à l'étudiant qui a atteint un niveau intermédiaire. Il lui permet d'approfondir ses connaissances de la langue. Il s'agit de comprendre des messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages variés et d'écrire des textes sur des sujets donnés.

609-GNA-03 (A – H)**ALLEMAND 1**

Communiquer dans la langue allemande de façon restreinte. Dans ce cours basé sur une approche communicative, l'étudiant débutant apprend les structures et le vocabulaire de base de la langue pour arriver à comprendre et à s'exprimer de façon restreinte dans des situations de la vie courante.

616-GNA-SL**ARABE 1**

Le but de ce cours est d'initier l'étudiant débutant à l'expression orale en arabe et à le familiariser avec certains aspects des pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de s'exprimer oralement en arabe dans un nombre limité de situations de la vie courante. Cela se fera par l'initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base.

616-GNB-SL**ARABE 2**

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant capable de s'exprimer oralement en arabe de façon limitée, dans un certain nombre de situations de la vie courante, à améliorer ses connaissances en arabe et ses notions culturelles des pays arabophones afin de pouvoir communiquer plus efficacement dans les domaines d'intérêt personnel.